

SYNHESE DES REMBOURSEMENTS ENTRE BUDGETS

FRAIS DE PERSONNEL 2024

Type de budget qui doit effectuer le remboursement	Montant à rembourser	Budget à rembourser	Détails
Budget général	7 710,23 €	Ordures ménagères	Entretien des sentiers
Budget Ordures ménagères	14 021,60 €	Général	Comptabilité - RH
Budget SPANC	31 365,60 €	Assainissement	Technicien SPANC
Budget SPANC	900,14 €	Général	Comptabilité - RH
Budget Assainissement	14 676,18 €	Général	Comptabilité - RH
Budget Eau potable	17 709,25 €	Général	Comptabilité - RH
Budget Tourisme	7 989,20 €	Général	Comptabilité - Taxe de séjour - RH
Budget GEMAPI	3 933,21 €	Général	Comptabilité - RH
TOTAL DES VERSEMENTS VERS LE BUDGET OM	7 710,23 €		
TOTAL DES VERSEMENTS VERS LE BUDGET ASSAINISSEMENT	31 365,60 €		
TOTAL DES VERSEMENTS VERS LE BUDGET GENERAL	59 229,58 €		

Fait à la Bâtie-Neuve, le
10/12/2024

Le Président
M. Joël BONNAFFOUX

